

# CE ADVSEA

**641 chemin de la verdière. La maison bleue. 84140 MONTFAVET**

*Tel : 04 90 14 64 09*

*Mail : [ce.advsea84@orange.fr](mailto:ce.advsea84@orange.fr)*

---

*Présents : L.MAZELIER. A.MONTAL. M.DUJON. B.MOURET. C.VIALLE. M.GALLERAND. A.KEFI. V.MAGNANI.  
B.MARTINEZ*

## **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du CR du mois d'octobre 2017
- Retour sur CA consacré aux budgets prévisionnels 2018
- Mise à jour de la stratégie associative
- Cartographie juridique des services
- Questions diverses

En introduction, le délégué syndical CGT souhaite mettre à l'ordre du jour des questions diverses le thème du questionnaire sur les RPS remis aux salariés.

**1/ Approbation du CR du mois d'octobre 2017** avec quelques modifications et rajout demandé par le délégué syndical CGT.

### **2/ Retour sur le CA consacré aux BP prévisionnels 2018**

La directrice générale explique que les budgets ont été élaborés de « manière réelle et sincère » et basés sur l'évaluation précise des besoins, même si ceux-ci dépassaient parfois les orientations générales de la lettre de cadrage du Conseil départemental.

L'augmentation est correcte se situant entre +1 et 3.5 % dans une prospective d'un an et de logique de « pré CPOM » sachant que tout le secteur sanitaire, social et médico-social y est assujetti depuis plusieurs années – à l'exception de celui de la Protection de l'Enfance pour lequel cela se fait à l'appréciation des Départements.

Le délégué syndical CGT continue de soulever les risques liés au CEPOM compte tenu de l'évolution et des enjeux politiques de notre secteur et des attaques faites à notre convention collective 66.

Les budgets ont été élaborés en 3 parties :

1. Les orientations générales de l'ADVSEA
2. Les orientations par service
3. Le document comptable budgétaire normaté

La Directrice générale soutient l'idée que le budget vient en soutien de l'action éducative, la structure ou établissement ne se gère pas sur un an et doit tenir compte de sa démarche de progression.

Elle informe les élus du passage obligatoire sur la plateforme chorus pour les paiements dès l'année prochaine, ce qui à terme rendra illisible nos activités.

Elle les informe également de la demande de création de 2 postes éducatifs concernant le SAPSAD et l'AEMO dont l'activité en attente a augmenté sur 2017. Une création d'un demi-poste est également demandée pour le PFS.

En ce qui concerne le siège social, une demande d'augmentation a été faite également pour l'utilisation d'une ligne « étude » afin que cette dernière devienne pérenne.

La Directrice générale rajoute que les cotisations des fédérations ont augmenté ce qui entraînera à la longue un choix à faire mais l'Association ne peut faire l'économie d'adhésions à des organismes très utiles.

Le Délégué syndical CGT pose la question de l'intérêt d'essayer de provoquer la naissance d'un mouvement de réseau de présidents d'associations sur le département comme contrepouvoir au Département.

Cette question amène le second point à l'Ordre du jour

### **3/ Stratégie Associative**

Face aux enjeux, la Directrice générale a proposé à son Conseil d'administration de revoir le diagnostic de l'ADVSEA en redéfinissant la stratégie associative de manière plus charpentée.

La Directrice générale s'engage activement pour défendre le secteur de la protection de l'Enfance et essaie de militer sur différentes niveaux : radio, réseaux tels que l'URIOPSS, réseaux régionaux, participation à des instances comme le GIAPATS.

Elle est convaincue, comme les élus, de l'importance de rendre plus lisible l'activité de nos établissements et services à travers la presse écrite ou orale.

Au bout de ses 2 ans d'exercice, elle propose de retravailler sur la stratégie associative pour déboucher rapidement sur le projet associatif.

A cet effet, un CA extraordinaire se tiendra le 16 novembre pour fixer les grands axes suivants

1. Gouvernance associative (répartition des missions par administrateur, nomination de bénévoles, rôle défini de chaque membre du CA et du Président)
2. Refonte du diagnostic associatif avec une stratégie de développement
3. Orientations politiques
4. Communication (promotion de l'association et communication pour permettre un meilleur repérage de l'ADVSEA en tant qu'acteur important.)

Dans le cadre du Comité de direction prévu le 21 11 2017, la Direction générale demandera un soutien à ses directeurs et directrices afin que les actions de l'Association convergent pour la mise au travail d'une stratégie associative commune.

Elle informe les élus que la séance du CE officiel du mois de janvier 2018 sera en grande partie consacrée à cette question de la stratégie associative.

#### **4/ Cartographie juridique des services**

La directrice générale rappelle qu'elle a missionné une salariée pour retracer l'historique juridique de tous les établissements et services.

Un gros travail de recherche puis de numérisation a permis de créer par établissement ou service une cartographie précise reprenant toutes les créations, habilitations, autorisations de fonctionnement, agréments,-visites de conformité, etc..

Ces fiches d'identité seront remises aux directeurs et directrices concernées qui devront le suivre et les mettre à jour avec rigueur en lien avec les secrétaires de direction.

Elles représentent un outil de pilotage précieux et indispensable.

La création d'un glossaire accompagne la démarche pour une meilleure appropriation.

D'autre part, en 2019 sera créé un autre outil de pilotage des établissements et services notamment sur la Loi 2002.2, dans le but de favoriser l'application du cadre et des outils de cette Loi.

Les salariés seront plus assurés de travailler dans un cadre normé et sécurisé.

Cet état des lieux doit être complété par des arrêtés attendus par certains établissements et services.

Pour le Service de Prévention, le Président et la Directrice générale travaillent actuellement sur la signature d'une convention avec le Conseil Départemental.

Un élu, délégué syndical CFDT demande à ce sujet si le Président du CD a répondu à la demande de rencontre faite par le Président de l'ADVSEA.

Lara Mazelier répond par l'affirmatif tout en indiquant que ce courrier ne faisait que confirmer les éléments de la future convention annoncés en réunion technique.

D'autre part, pas de proposition de rencontre faite, renouvellement d'un rendez-vous a donc été à réitéré....

#### **5. Questions diverses**

- **Point sur le Service Prévention Spécialisée**

A la demande des élus et des délégués syndicaux, Mme Mazelier reprend les éléments de contentieux actuel avec le Conseil Départemental.

Un point d'accroche sur la rédaction de la future convention dont le projet présenté par les services techniques du Département n'est pas celui qu'aurait proposé le Service de Prévention découlant d'un diagnostic social n'apportant pas les mêmes préconisations.

L'ADVSEA a réalisé un contre-projet de convention sachant que cette dernière n'est que la transcription de la mise en œuvre d'un projet de service sur lequel travaille actuellement le directeur, en soutien avec la Direction Générale.

Un autre point qu'il faut pointer est la demande du CD de baisser les moyens financiers alloués à ce Service avec un lissage sur 3 ans.

Le 14 12 2017 aura lieu le vote du budget au Conseil départemental.

En résumé, la directrice générale annonce la situation préoccupante mais pas catastrophique.

D'autre part, la directrice générale tient à souligner l'implication du directeur du Service de Prévention et de ses chefs de service qui prennent à bras le corps la défense de leur projet de service.

Elle rajoute qu'elle informera les élus au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Le délégué CGT évoque l'hypothèse pour les élus de monter « au créneau. »

Le délégué syndical CFDT questionne sur la valeur ajoutée du SID ou PID ?

La directrice générale répond que le PID a fonctionné de manière empirique ; en janvier 2018 il deviendra juridiquement un nouveau service de l'ADVSEA dénommé S.I.D Service Initiative et Développement.

A ce jour, l'interrogation persiste sur le pilotage, les membres et les missions dans un contexte politique difficile abordé précédemment.

- **Rajout sur CIFA 2017**

L'AEMO souhaite rajouter sur leur CIFA 2017 la demande de formation Word pour 5 éducateurs pour un prix de 1500 € dispensée par la CCI du Vaucluse.

- **Questionnaire RPS**

Le délégué syndical CGT informe la Direction générale et le Président du nombre important de retour des questionnaires. Il propose d'accorder un délai supplémentaire de restitution.

Fin de séance.